

Lettres relatives à la Fondation du Japon

Copies

3

Lettre de Mgr Petitjean Evêque du Japon
à la R^{de} Mère S^{te} Mathilde Supérieure de Singapore

Yokohama 23 avril 1872,

Ma Révérende Mère,

Monsieur Patriat durant son passage au milieu de nous m'a souvent dit que vous auriez auprès de vous quatre religieuses de votre ordre dont vous pourriez disposer immédiatement. Vous serait-il possible de nous les accorder pour Yokohama. Elles auraient ici pour travail certain l'instruction et l'éducation d'un assez grand nombre de petites filles, nées de parents européens ou de pères européens et de mères japonaises et pour travail probable la direction de l'hôpital général.

Notre Mission du Japon a de si lourdes charges qu'elle ne peut rien faire pour le voyage et l'installation des quatre sœurs demandées (au point de vue pécuniaire), mais pourtant nous avons la confiance que les honoraires payés par les élèves suffiront et au delà avec un peu de temps pour couvrir les dépenses que vous causeront le voyage et l'installation et l'entretien de vos religieuses au Japon. A cette première condition toute matérielle s'en ajoute une autre : il faudrait qu'à la réception de ces lignes, vous puissiez me répondre nous acceptons et que quinze jours après votre sainte Colombie prenne passage à bord des Messageries pour Yokohama. Au cas où vous seriez obligée avant d'accepter

de demander l'autorisation à votre Maison
Mère de Paris, regardez, je vous prie, ma
demande comme non faite. Pour des rai-
sons toutes spéciales, j'ai besoin de recevoir
immédiatement votre réponse, si elle est
favorable. S'il vous était impossible
d'accepter notre demande, un mot en réponse,
s'il vous plaît. Votre silence trop prolongé
sera interprété dans le sens d'une non
acceptation.

Je dois vous prévenir que notre
climat de Yokohama est à peu près celui
du midi de la France. Je dois aussi ajouter
que votre Communauté de Yokohama devrait
pour être au niveau de la situation
compter parmi ses membres au moins une
religieuse d'origine anglaise. Dans l'espé-
rance que vous voudrez bien accepter la fa-
veur que vous fait la divine providence
d'être appelée à fonder la première maison
de religieuses au Japon et dans l'attente
d'une prompte réponse, je me dis ce que je
suis, ma révérende Mère,

Votre bien respectueusement dévoué
en N. S. J. C.

Lettre du Rev Père Ormbruster m. a. p.
à la R^{de} Mère S^{te} Mathilde

Yokohama le 28 novembre 1872

Ma très Révérende Mère,
Je prends la liberté de vous écrire en
l'absence de Monseigneur dans le but de vous
recommander deux choses bien importantes

et dont l'exécution presse à mon avis. Aux épreuves dont votre chère Communauté du Japon a été abreuvée semblent succéder les bénédictions. L'affaire du terrain est conclue, et le gouvernement japonais a annoncé officiellement au conseil cette concession pour laquelle nous faisons les vœux les plus ardents. Je vous en félicite; hier, je l'ai visité pour la première fois, et je dois l'avouer tous les avantages et convenances y sont réunis: vue, solitude, position, rien n'y manque et l'état du terrain exigera peu de frais pour le disposer à recevoir les constructions. C'est de celles-ci que je venais vous parler, pour les Japonais concessionnaires et dans votre intérêt, il importe qu'au plus tôt on commence les constructions. Le Consul qui a été si bon dans cette affaire et nous tous, sommes de cet avis, l'hiver est pour cela la meilleure saison, peu de pluies et en ce moment l'argent japonais à bon marché.

Ici donc, on vous attend avec impatience, ou tout au moins d'écrire des instructions précises. Voilà la première chose c'est une question d'économie, c'est aussi une obligation pour prouver aux Japonais que l'on a vraiment à cœur l'œuvre pour laquelle on a demandé et ils ont donné leur concours. Cette concession témoigne à mon sens hautement des dispositions favorables du gouvernement japonais et il faut en profiter pour pénétrer à Yédo. En ce moment le gouvernement semble vouloir opposer quelques freins à l'immoralité. Les maisons publiques se sont vidées, et bien des malheureuses jeunes filles qu'un père inique avait vendues pour le crime ont retrouvé la

liberté. Mais, la mesure si elle est capable de diminuer le nombre des victimes est loin de suffire à la restreindre autant qu'il serait désirable. La proposition d'un grand orphelinat à Yédo a donc toute chance de réussite, et d'être bien accueillie en ce moment.

Voici donc ce que nous nous proposons de faire: j'espère voir M^r de Curenne dans quelques jours et le décider à s'employer à la chose. La mère S^t Norbert lui écrira une lettre (comme pour l'affaire du terrain) et le priera de transmettre au gouvernement japonais sa proposition d'établir à Yédo un orphelinat dans telles ou telles conditions. M^r de Curenne transmettra cette lettre et voudra bien l'appuyer d'une autre lettre et je compte bien que le bon Dieu aidant, nous réussirons. C'est une affaire importante qui nous introduit à Yédo et prépare un avenir magnifique à nos œuvres de charité. Il s'agit de faire vite, avec l'autorisation, on aura un temple ou une grande maison, on s'installera un peu à la japonaise et le Japon bientôt n'aura plus rien à envoyer à Singapore.

Tenillez, ma Révérende Mère, réfléchir devant le bon Dieu à ces petites considérations, le prier de mûrir toutes choses et de nous accorder à tous la grâce de procurer, ici, sa gloire.

Agreez aussi l'hommage de mon plus respectueux dévouement.

Votre très humble serviteur,

Lettre de M^{gr} Petitjean, Evêque du Japon
à la R^{de} M^{re} S^{te} Mathilde, supérieure de Singapour

Yokohama le 8 janvier 1873,

Ma Très Révêrende Mère,
Je vous envoie en étrenne une bonne
nouvelle, votre affaire de Yédo marche bien,
au dire de M^r de Couronne, la chose même est
résolue, mais les Japonais sont longs en
affaires et il est dans leur habitude de faire
attendre. C'est vous dire néanmoins qu'il
faut prendre vos mesures, au besoin frapper
du pied pour en faire sortir des légions de
sœurs.

Mère S^{te} Herbert vous a sans doute
envoyé le programme de l'établissement
projeté à Yédo, outre l'orphelinat il est
question d'un Pensionnat, il vous faut
donc spéculer sur un besoin plus grand
de sœurs pour suffire à cette double tâche.
La chose conclue avec le gouvernement il
n'y a pas de temps à perdre, il faut
prendre la balle au bond. Quand aux
frais à faire le gouvernement vous fera
cession d'un local, il vous procurera de
l'ouvrage et grâce à Dieu pour le moment
rien de plus. Avec un traitement vous pour-
riez faire des piastres, mais remplir le but
ultérieur de votre mission, faire quelque
chose de sérieux, il n'y faut pas compter.
L'oiseau préfère la misère et sa liberté à
la cage dorée et aux délices d'un festin
assuré. D'ailleurs à Singapour quelqu'un
vous fait-il un traitement? L'œuvre de
la S^{te} Enfance comprendra vos besoins et

vous viendra en aide. De plus ces frais se réduiront à des frais d'aménagement et d'entretien pendant quelques mois. après quoi vos enfants pourront faire face par leur travail manuel aux dépenses qu'elles occasionneront.

Pour la construction de Yokohama, le terrain étant donné, pour le succès même de votre œuvre, pour votre réputation, le terrain étant donné il importe de bâtir et au plus tôt, à cela vous gagnerez \$75 de loyer qu'il faut payer chaque mois. Je regrette le délai apporté à votre voyage; quant à nous charger nous-mêmes de l'entreprise, ce n'est pas possible; nous sommes heureux de nous mettre à votre disposition, mais les travaux doivent se faire sous votre direction et d'après votre plan. Pour le coût des constructions je vous avais laissé espérer un bon marché, mais je ne parlais que des bâtisses purement en bois, dans le genre de l'hôpital Américain, la brique à tous égards vaut mieux, offre des garanties de durée et de solidité, mais partant rend le prix plus élevé.

Il est question de faire des briques sur votre terrain même et avec la terre de votre propriété, si ce plan réussit, les briques vous reviendront à \$4 ou 5 par mille, sinon il les faudra faire venir de Yédo; alors le prix d'achat de transport au-dessus de la montagne les porteront facilement à 7 et 8 piastres. En revanche, peu de bois dans votre construction. En tout cas, au dire d'un architecte que j'ai consulté, hier, il faut vous attendre à payer votre

7

construction à raison de \$ 30 par 4 mètres carrés, en conséquence une bâtisse de 20 m. de long sur 20m. de large coûterait environ \$ 9.000. En bois vous pouvez avoir la même chose à moins de moitié prix, mais ce sera à recommencer tous les dix ans. Voilà, sans poésie, le bilan, l'argent japonais baisse de plus en plus que n'êtes vous là pour faire du change.

C'est tout, ma très Révérende Mère, nous vous attendons avec impatience, dans l'intérêt de votre œuvre, de plus longs délais ne peuvent être que compromettants.

Veuillez me donner un petit souvenir auprès du Bon Dieu et me croire,

Votre bien respectueusement dévoué
en Votre Seigneur -

signé de Mgr. Petitjean.

Les précédentes lettres sont les copies authentiques des originaux conservés d'abord au Couvent de Singapore et qui ont dû être détruits après copie à cause de leur vétusté produite par le temps et le climat par les soins de

S. V. Jacques

Sup. C^{te} de Singapore

17 Mars 1928.